

# Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....	10 fr.	Un an.....	12 fr.
Six mois.....	6 »	Six mois.....	7 »
Trois mois.....	4 »	Trois mois.....	5 »

PAYABLES D'AVANCE

## RÉDACTEUR EN CHEF : EM. LACROIX

Rédaction et Administration : Boîte aux Lettres, 18, Rue d'Espagne — TUNIS

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'ADRESSE DU JOURNAL

La *Petite Tunisie* ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre

## ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne	0 40
Réclames.....		0 60
Chronique locale.....		1 50

PAYABLES D'AVANCE

La *PETITE TUNISIE* est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Tunis, le 19 Juillet 1894.

## Bon débarras !

Enfin, la bonne nouvelle nous est parvenue !

Ce n'était réellement pas trop tôt.

Le fonctionnaire qui dirige si bien les Contributions Diverses depuis cinq ans, est remis à la disposition du gouvernement français qui l'envoie à Nantes, chef-lieu du département de la Loire-Inférieure, comme directeur des Contributions indirectes, c'est-à-dire quelque chose comme un rat-de-cave de première classe.

En apprenant la rentrée de M. Coustou en France, je vous laisse à penser si le personnel des Contributions Diverses a poussé un soupir de soulagement.

M. Coustou, par sa manière de faire — et peut-être à cause de la maladie dont il souffre assez cruellement, ou pour toute autre cause que nous ignorons — avait trouvé le moyen de se faire détester de tous ses employés qui attendent, avec impatience, le jour prochain où ils le verront prendre le paquebot pour ne plus retourner.

Mais ce jour-là n'est peut-être pas si proche qu'ils le pensent, car le malin directeur des Contributions, sous des dehors bonnasses et désintéressés, est un malin compère qui la connaît dans les coins et recoins — quelques-uns disent qu'il ne la connaît pas assez, nous n'avons pas été à même de le contrôler — ce dont ne se doutait pas le gouvernement, qui est obligé d'en rabattre sur le compte de cet excellent rond de cuir.

Figurez-vous que ce charmant budgétivore, en homme avisé, a bien voulu descendre, dans l'intérêt de sa santé — et de nos pauvres finances, qui ont dansé un quadrille échevelé durant ces cinq dernières années — à solliciter son changement ; une fois celui-ci obtenu, le bonhomme a tenu à M. Ducrocquet à peu près le langage suivant : « Il est très vrai, monsieur, que m'abusant sur mes capacités financières, je n'ai rien fait de bon ni d'utile depuis que le gouvernement du Protectorat a bien voulu me confier la direction de ses contributions diverses ; il est encore non moins exact que mes fausses manœuvres ont fait perdre au Trésor tunisien plusieurs centaines de mille francs. Mais qu'y pouvais-je ? victime du siroco, je suis tombé malade. Mes inspecteurs en ont profité pour commettre gaffes sur gaffes, qu'ils ont eu l'aplomb de m'imputer. On dirait qu'ils se sont tous ligüés pour me trahir. J'étais sur le point de saisir la trame de l'horrible complot qui avait été ourdi contre moi lorsque..... j'ai jugé que je ne pouvais plus rester dans un pays où tout le monde se ligüait pour me faire mourir à petit feu. J'en ai assez de cette existence de galérien et je vous demande une gratification de... dix mille francs ! pour m'en aller ! »

On voit d'ici la tête que fit le directeur des Finances en recevant cette confidence dont nous ne garantissons pas exactement les termes, mais le chiffre de l'indemnité que réclame M. Coustou.

Il faut avouer que si ce singulier fon-

tionnaire n'a pas beaucoup de cheveux, il a bougrement de toupet.

Qu'on tranche la somme en deux, qu'on lui donne cet os et qu'il s'en aille. Son départ nous évitera certainement des pertes beaucoup plus importantes que deux cent cinquante louis.

Nous ne dirons pas, pour terminer, qu'il aille se faire pendre ailleurs, non, mais qu'il aille couler des jours plus heureux sur le sol natal, qu'il n'aurait jamais dû quitter pour mille raisons qu'il serait fastidieux d'énumérer ; la première, pour nous, qui prime toutes les autres : l'intérêt de nos finances, et celle-là seule suffit.

Encore une fois, M. Coustou nous quitte, bon débarras !

Que la *Dépêche* verse un pleur sur ce départ, elle doit bien cela à ce pauvre homme.

Em. L.

Le bruit court avec persistance, en ville, que M. Bourde ne reviendra plus en Tunisie et sera remplacé par M. Beau, chef adjoint du cabinet de M. le Résident général.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ce bruit, mais si toutefois il était tant soit peu fondé, nous verrions avec infiniment de regret le Résident général abandonner à un directeur quel qu'il fut — nous ne faisons en aucune façon allusion à M. Beau, attendu que M. Beau, qui est aujourd'hui ici, peut être, demain, renvoyé dans une sous-préfecture quelconque de France puisqu'il appartient à l'administration préfectorale comme sous-préfet hors cadres — donc la personnalité de M. Beau hors de cause, nous disons que le Résident doit avoir directement, dans la main, si nous pouvons nous servir de cette expression, ses contrôleurs.

Ceux-ci, à notre avis, comme les préfets de France, pour le ministre de l'Intérieur, sont ses agents directs et nous estimons qu'entre eux et le représentant de la France il ne doit pas et ne peut y avoir d'intermédiaire.

Voilà pourquoi, si M. Bourde ne revient pas — ce qui ne nous chagrinerait nullement — nous ne pensons pas que notre Résident abandonne d'autres mains la direction des contrôles civils qu'il avait conservée depuis son arrivée dans la Régence.

## UN IMPAIR

Le sieur Terras dans son désir immodéré de réclame et jugeant sans doute insuffisante la publicité du quotidien du matin, sur laquelle il compte, puisqu'il est un des actionnaires de cette feuille branlante, avait remis, avec prière de l'insérer, au journal local du samedi, une copie du discours qu'il devait prononcer le 14 juillet à la Résidence.

Mais M. Terras, dans sa petite jugeotte d'avoué en rupture d'étude, avait oublié que le journal en question paraît plus ou moins de bonne heure, suivant les caprices de l'imprimeur ou la remise de la copie à celui-ci.

Or, il arriva malheureusement pour M. Terras, que la feuille en question fut prête de bonne heure et partant mise en vente dito.

De sorte qu'on pouvait lire dans la *Tunisie Française* — pourquoi ne pas la nommer ? — à 8 heures du matin le discours que M. Terras devait lire à 9 heures 15 à la Résidence.

Ce discours, assez fade, entre parenthèse, était précédé dans le journal en question des lignes qui suivent : « Voici le texte « du discours que M. Terras, président « de la Chambre d'Agriculture, a prononcé — a lu aurait été mieux — à la « réception de la Résidence ! »

Pour un impair, on avouera que c'en est un de sérieux.

Qu'en pense-t-on ?

Il paraît qu'un nouveau scandale serait à la veille d'éclater dans notre police.

Il ne s'agirait pas, cette fois-ci, de la déclaration de faillite d'un commissaire de police mais de faits bien plus graves.

Nous en reparlerons dans quelques jours.

## Un homme découragé !

D'une lettre adressée à notre rédacteur en chef, nous extrayons :

« .... Je vais incessamment, demain peut-être, me retirer de l'administration du domaine de .... où je n'ai du reste qu'une faible part. Cette affaire donne fort peu de satisfaction et beaucoup d'embarras, je m'en désintéresserai donc de plus en plus comme de la Tunisie, et j'ai le regret de vous dire que beaucoup en feront autant que moi. »

Nos compatriotes qui jettent aujourd'hui le manche après la cognée ont tort.

Ce n'est pas au moment où des jours heureux luisent enfin pour nous qu'ils devraient désespérer. Grâce aux efforts de notre honorable ministre, nous avons enfin nos chemins de fer, nos ports, des routes vont être construites, les impôts sur les légumes et les fruits vont être considérablement réduits, que veut-on de plus ?

Des caïlles rôties ? Il n'en tombe dans aucun pays que nous sachions !

Allons, chers compatriotes, réagissez, continuez l'œuvre que vous avez si bien entreprise en Tunisie et vous vous en trouverez satisfaits. Dans quelques années, si nous ne sommes pas morts les uns et les autres, vous nous en donnerez des nouvelles.

On nous signale un fait très curieux. Il paraît que l'administration des Contributions diverses exigeait à Souk-el-Arba et Souk-el-Kmis un impôt sur les céréales qu'elle ne réclame pas à Béja ni dans d'autres localités.

Il s'agirait de s'entendre : ou cet impôt est dû ou il ne l'est pas.

Nous demandons à être renseigné à ce sujet.

## PROFILS ET SILHOUETTES

### Le Lieutenant SERVONNET

Attaché naval à la Résidence

Un petit homme, à la figure affreusement bourgeonnée par le soleil d'Afrique, qui préfère le plancher des vaches à celui d'un aviso ou d'un torpilleur.

Homme de mer en chambre. Très fort pour relever des points sur les cartes marines. Journaliste et critique à ses moments perdus. N'a une

affection que très relative pour ses compatriotes corses, qui le font louer. Fait des pieds et des mains pour faire créer en Tunisie un service maritime comme en France. Harcèle à cet effet, le directeur général des Travaux Publics qui, y voyant plus loin que le bout du nez de M. Servonnet, ne peut faire droit à ses pressantes sollicitations et, partant, lui octroyer la direction de ce nouveau service qu'il convoite.

Entêté, a mis quelqu'un de puissant dans son jeu, dont il espère les meilleurs résultats auprès de M. Pavillier.

Qui vivra verra.

Signes particuliers : la modestie même et la bonté poussée jusqu'à l'extrême. C'est une bonne pâte d'homme.

(Seront continués par la silhouette de M. Vayssié, directeur de l'Agence Havas.)

Et l'amî Chidiac ?

L'enquête ouverte sur le compte de cet excellent ami est-elle close ?

Qu'en est-il résulté ?

M. Chidiac est-il sorti de cette épreuve blanc comme neige ou noir comme le dernier des démons ?

S'il est innocent, pourquoi ne l'autorise-t-on pas à poursuivre le journal arabe qui l'a si violemment attaqué ?

S'il est coupable, pourquoi ne le renvoie-t-on pas avec tous les honneurs qui lui seraient dûs ?

## Le Triomphe de Brid'Oison

Messieurs les avocats pris isolément sont pour la plupart des gens bien élevés, de bon ton, de commerce agréable et d'humeur accommodante.

Mais une fois réunis « en conseil de l'Ordre » ils se rengorgent, se hérissent et se présentent par les angles, dès que l'arche sainte, le tribunal, leur paraît menacé.

La contagion des foules opère alors d'une façon déplorable.

Il suffit de mettre ensemble quinze ou vingt hommes d'esprit pour que la sottise descende au milieu d'eux.

C'est ainsi que l'ordre des avocats de Paris s'est abstenu d'assister aux obsèques de M. Carnot : 1° Parce que le décret de messidor n'avait pas prévu la place qu'ils occuperaient dans le cortège ; 2° parce que les avocats n'avaient pas figuré aux funérailles d'Henri IV !

C'est concluant ! Brid'Oison a dû tressaillir dans sa tombe en voyant avec quel souci religieux les éminents juristes du palais — un jurisculte est toujours éminent — surveillaient les questions de forme.

Je ne me sens pas assez grand clerc pour discuter sur ce point délicat : Les avocats n'ayant pas assisté aux obsèques d'Henri IV devaient-ils se rendre à celles de M. Carnot ?

Ce que je sais bien, ce que le bon sens public a déjà jugé, c'est que la question de présence devenait une misère dans cette manifestation de deuil national.

Que l'on soit devant ou derrière, peu importe, pourvu que l'on y soit.

Voilà cependant où peut conduire le fétichisme de certains privilèges démodés qui finiront par tomber sous le ridicule si leurs défenseurs n'y prennent garde.

Déjà une protestation s'est produite au Palais à propos de la réélection de quelques bonzes trop occupés à regarder tourner leurs pouces.

Il ne serait pas dommage, en effet, de voir infuser un peu de sang jeune et généreux dans une corporation qui se souvient trop d'Henri IV.

La mémoire de M. Carnot ne sera certainement pas amoindrie parce qu'il aura manqué quelques robes au cortège, mais il est fort à craindre que l'ordre des avocats, l'ordre, l'ORDRE, n'en recueille pas un nouveau prestige.

Monsieur Un Tel.

Le décret autorisant l'entrée des fruits en Tunisie a paru au *Journal Officiel Tunisien* de mardi dernier.

## EN TUNISIE

**Les chemins de fer. — Les phosphates. — Le Casino**

Enfin, dit notre confrère *Marine et Colonies*, dans sa séance de mardi, la Chambre a adopté le projet de loi ayant pour but l'établissement de nouveaux chemins de fer en Tunisie.

Il y a plus de dix ans que notre protectorat réclame le droit de construire à ses frais, des lignes ferrées nouvelles et quoique incompréhensible, depuis ces dix années la Chambre lui refuse ce droit.

Mais combien d'intérêts particuliers, de convoitises étranges, de menées ténébreuses ont fait agir dans cette affaire pour décrocher une petite timbale à défaut d'une grande.

Or, par ce temps de popularisation outrance, tout le monde connaît, qui un sénateur, qui un député, qui un ministre ! Et on fait agir ces influences pour les besoins de sa cause, et, ce qui nous étonne, c'est que ces influences agissent en effet !

Nous pourrions en dire long sur ce sujet et dévoiler des histoires bien curieuses, mais mieux vaut encore se taire que de dire des choses qui n'honorent personne.

Donc, malgré les Pelletan et les Cornudet, la Tunisie va pouvoir enfin ! faire construire avec son argent, ses lignes ferrées, le gouvernement de la République lui ayant accordé la liberté de dépenser son argent !

Il ne pouvait en être autrement, attendu que la conversion préparée est favorable à l'Etat, très favorable à la Tunisie sans être onéreuse pour la Compagnie du Bône-Guelma. Elle concilie les intérêts en présence. On réclamait en dernier lieu la disjonction des conventions relatives au réseau algérien de la dite compagnie et de celles concernant le nouveau réseau tunisien. Cette disjonction est accordée ; en voici sommairement l'économie :

La Compagnie de Bône-Guelma construit et exploite les chemins de fer ci-après :

Djedeïda à Bizerte. — Tunis à Sousse avec embranchement sur la plaine du Fahs. — Sousse à Kairouan. — Sousse à Moknine, avec prolongement éventuel sur Sfax. — Embranchement sur Nabeul de la ligne de Tunis à Sousse. — Prolongement de la ligne de Tunis

à Hammam-el-Lif sur Menzel-bou-Zalfa avec prolongement éventuel sur Kelibia.

La Compagnie est autorisée à prélever sur son fonds de réserve les sommes nécessaires au paiement des insuffisances qui pourraient se produire dans l'exploitation de ce nouveau réseau tunisien, les dites insuffisances calculées conformément à l'article 10 de la convention relative au chemin de fer, de Djedeïda à Bizerte et à l'article 16 de la convention relative aux autres lignes du réseau tunisien.

Quant, au contraire, des excédents se produiront sur ce réseau, ils seront versés intégralement au fonds de réserve jusqu'à concurrence des sommes nécessaires au remboursement des insuffisances antérieurement imputées sur ce fonds avec intérêt simple, au taux de 4 60 0/0.

Ce remboursement une fois effectué, les excédents sont versés au gouvernement tunisien jusqu'à concurrence du montant de l'intérêt à 4 60 du capital de premier établissement, sans report sur les années précédentes ou suivantes.

Ces prélèvements faits, s'il reste encore un excédent, il sera partagé par égales parts, entre le gouvernement tunisien et la compagnie.

Cette convention a mis d'accord tous les membres de la commission des chemins de fer et on peut prévoir qu'elle sera ratifiée au palais du Luxembourg comme elle l'a été à la Chambre.

Les chantiers vont donc s'ouvrir sur bien des points du territoire de la Régence et dans peu d'années les voies ferrées quadrupleront les revenus de ce beau pays.

Nous reviendrons bientôt, plus en détail, sur cette intéressante question des chemins de fer tunisiens dont la solution rapide est due aux efforts du sympathique et éminent Résident général, M. Charles Rouvier.

### Les Phosphates

Les gisements de phosphates sont assez nombreux en Tunisie et quoique n'ayant pas une teneur identique en chaux leur exploitation en est pratique et possible.

Ici, l'initiative privée doit se manifester pour exploiter ces gisements.

De ce chef, certaines lignes ferrées seront construites par des particuliers ou par des Sociétés pour les besoins de l'exploitation, lignes qui viendront encore élargir le réseau ferré tunisien en se raccordant aux grands réseaux.

### Le Casino

Le Résident général a su joindre l'agréable à l'utile en accordant la concession d'un Casino municipal à Tunis.

Le concessionnaire, de son côté, a su joindre à son exploitation l'utile à l'agréable.

Nous avons pu voir le plan d'ensemble de la concession de M. Seigle et c'est avec un réel plaisir que nous avons constaté la grande place qu'il a réservée au côté commercial et industriel de son exploitation.

Une très vaste salle d'exposition des produits du commerce et de l'industrie, dans les dépendances du Casino, offrira une utilité très grande tant aux exportateurs qu'aux importateurs.

De nombreux échantillons seront exposés en permanence dans ce vaste local et chaque intéressé pourra librement les consulter.

Nous savons déjà qu'un très grand nombre d'industriels du nord de la France seront des exposants annuels à Tunis.

Cette importante partie de la concession de M. Seigle sera, à notre avis, le côté le plus intéressant de son exploitation et peut-être le plus productif. Nous croyons savoir, du reste, que le concessionnaire, lui-même dirigera ce service.

Au dernier moment nous apprenons que les travaux sont commencés, sous la direction de M. Brasseur.

## L'ADULTÈRE LIBRE

M. Viviani vient de formuler une proposition de loi ayant pour objet l'abrogation des articles 336 à 339 du code pénal qui châtient l'adultère de peines correctionnelles.

L'honorable député estime, en effet, qu'il existe actuellement contre le classique « coup de canif dans le contrat » une sanction civile suffisante : le divorce.

M. Viviani est plein de miséricorde et de mansuétude pour les fugues extra-conjugales. Et le joli mot connu de nous revenir à la mémoire :

— Pourquoi vous mettre si fort en colère ? murmurait un ami consolateur à l'oreille d'un mari trompé... Le Christ n'a-t-il pas pardonné à la femme adultère ?

— Mais sacrédié ! de riposter le héros de Molière... ça n'était pas la sienne !

Le *Journal*, de Paris, a annoncé qu'un important mouvement préfectoral et diplomatique paraîtra, dans une quinzaine de jours, à l'*Officiel*.

D'après notre confrère parisien, notre honorable Résident général serait compris dans ce mouvement pour aller remplacer M. de Montholon, à Athènes.

Nous pouvons affirmer, en ce qui concerne M. Rouvier, que la nouvelle est complètement inexacte : il n'est nullement question du déplacement de notre sympathique Résident qui ne tient, du reste, pas à nous quitter de sitôt.

La vérité est que M. de Montholon, par suite de son mariage avec la fille de son collègue italien, à Athènes, ne peut plus rester dans cette capitale, aussi le gouvernement va-t-il l'envoyer dans un autre poste, ce qui a fait supposer et dire au *Journal* qu'il serait remplacé par M. Rouvier.

## ÇA ET LA

L'été a fait son apparition. Le soleil africain, envié par ceux qui ne le connaissent pas, étend majestueusement ses rayons brûlants sur notre morne cité, surchauffant les crânes et excitant les es-

prits ! Les chaleurs cette année n'ont pas été précoces ; aussi commence-t-on seulement à désertier la ville pour chercher, à la campagne ou dans les stations balnéaires, une atmosphère propice, sans pouvoir réussir toutefois à éviter l'inétable et funeste sirocco.

Les rues de Tunis-la-Blanche, pareilles à un serpentaire que forment des bâtiments hétéroclites d'un style bâtard en diable, naguère si parcourues eu égard à leur originalité, jouissent à l'heure actuelle d'une tranquillité absolue, subissent une tristesse silencieuse et offrent un aspect d'une farouche mélancolie ! Décidément, la ville à cette époque est détestable ; il faut vraiment appartenir à la secte des philosophes consommés pour ne pas se laisser pincer par une nostalgie facile à naître et à prendre une extension rapide.

Jamais je ne vis monotonie plus exaspérante ! les mêmes tableaux se présentent aux yeux du promeneur. Partout des cafés maures ou des Arabes accroupis sur des bancs fortement maculés fument leurs cigarettes en humant le moka bouillant. Lorqu'on aperçoit ces indigènes étendus avec ce flegme caractéristique, une conception peu charitable surgit de votre cerveau, une tentation diabolique s'empare de vous : Prendre un gourdin solide et *chatouiller* ces fainéants pour leur rendre la vigueur !... Si les gens du Nord visitaient Tunis en ce moment, ils se révolteraient, à coup sûr, en portant leurs regards sur ces tempéraments avachis !

Le climat, voilà l'unique coupable, l'auteur d'une si piteuse réalité ! C'est le grand démolisseur des initiatives ; il obstrue les idées, arrête les plaisirs et plonge cette pauvre population tunisienne dans une inconscience fébrile !...

Allons à Hammam-el-Lif ; le voyage est agréable tant au point de vue de sa longueur qu'à celui des paysages, verdoyants encore, flanqués de part et d'autre de la ligne du chemin de fer. Les vignes ne se plaignent nullement du soleil, elles se dressent fièrement, montrant avec insolence leur fraîcheur et leur prospérité ! On traverse les villages de Mégrine, de Radès et l'on descend à Hammam-el-Lif après avoir effectué un parcours d'une demi-heure. Des intelligences ont heureusement compris que l'édification d'un casino s'imposait comme étant nécessaire pour donner à la coquette station balnéaire un attrait formidable. L'établissement grandiose, de construction fort riche, a ouvert ses portes il y a quelques jours ; les soirées riantes arrivent enfin. On jouera prochainement l'opérette ; bientôt donc, aux mugissements des vagues de la mer capricieuse se mêleront les chants des artistes et les accents de l'orchestre !

Depuis une année de nombreuses villas se sont bâties et de beaux jardins créés.

(2) Feuilleton de la *Petite Tunisie*.

## LE FRISSON NOUVEAU

Madame d'Ormonde passait son chemin sans retourner la tête. Et Xavier était, hélas ! de plus en plus amoureux, amoureux comme un collégien qui n'a jamais connu, frôlé la moindre femme, amoureux à en ramasser les fleurs qui tombaient du corsage de l'amie, à en être désorienté, malheureux, perdu, dès qu'il ne la voyait pas, qu'il n'entendait pas les roucoulements si doux de sa voix et de son rire...

Cependant, un soir, il l'avait accompagnée à la foire de Saint-Cloud. Ils s'arrêtèrent dans trois baraques, assourdis par le tumulte des orgues de Barbarie, les sifflements des machines, le sourd murmure de la foule qui allait et venait le long des boutiquettes éclairées de quinquets. Et, comme ils passaient devant une cariole de somnambule, M. de Fontrailles s'arrêta, dit à Mme d'Ormonde :

— Voulez-vous que nous nous fassions prédire notre avenir ?

La roulotte superbe, cabossée, paraissait avoir trainé sur tous les grands chemins. Des pancartes épinglées de médailles, couvertes de boniments, pendaient au-dessus d'un escalier, aux marches branlantes. Les petites

fenêtres aux volets clos étaient masquées par des caisses de basilic et de réséda. Une vieille perruche chauve dormait sur le seuil, les plumes en boule.

La tireuse de tarots tricotait placidement au bas de l'escalier sur une chaise. Elle se leva, s'approcha de Mme d'Ormonde, puis la voix onctueuse :

— Je révèle le présent, le passé et l'avenir, dégoïsa-t-elle, même avec le nom de celui qu'on épousera, des parents qu'on a perdus, la situation de fortune qu'on avait ou qu'on aura... J'ai travaillé devant des têtes couronnées. L'empereur du Brésil est venu chez moi avec l'illustre poète Victor Hugo... C'est cinq francs pour les cartes et la main, vingt francs pour le grand jeu... Madame la princesse veut-elle le grand jeu ?

Mme d'Ormonde éclata de rire, d'un rire sonore de gamine qui s'amuse. Ils gravirent l'escalier et M. de Fontrailles ouvrit la porte vitrée que voilaient d'épais rideaux de cotonnade rouge.

Alors la jeune femme eut une exclamation de surprise. L'intérieur de la cariole était plein de roses, arrangé de la manière la plus coquette comme pour un rendez-vous d'amour. Sur une table de laque entourée de piles de coussins, un souper attendait on ne savait qui et, au fond, voilé par une portière en fines lamelles de junc incrustées de na-

cre, on devinait un grand lit, large comme un reposoir, un de ces lits d'où montent comme de luxurieuses suggestions !

Xavier avait refermé la porte, Mme d'Ormonde le regardait d'un air tout drôle, avec un peu de rougeur aux joues, des vibrations dans les narines, des yeux troubles qu'il ne lui avait jamais vus.

Très bas, le cœur battant à coups précipités, il lui murmura à l'oreille :

— Eh bien ! cette fois, le décor vous plaît-il ?

Elle lui répondit en lui tendant ses lèvres. Et, tandis qu'il mettait le verrou, elle emplit les coupes d'extra dry, joyeux à voir comme de la peau de blonde, s'exclama à l'étourdie, comme si elle eut été déjà un peu grise :

— Décidément, je veng bien le grand jeu !

Et ce fut ainsi que Mme d'Ormonde trompa pour la première fois — sérieusement — son mari, au milieu de la foire de Saint-Cloud, dans une roulotte de somnambule.

RENÉ MAIZEROT.

## CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

**DIMANCHE, 22 Juillet 1894**

DEUX REPRÉSENTATIONS DE FAMILLE

de 3 à 6 heures

et de 8 1/2 à 10 heures du soir.

par toute la troupe complètement renouvelée

A 10 heures 1/4

**Grand Bal**

**Restaurant de premier ordre**

Déjeuner : 3 fr. — Dîner : 3 fr.

Un train partira d'Hammam-el-Lif à minuit et quart.

Tous les jours, cet endroit favori attire une grande affluence; l'animation joyeuse y règne sans cesse, Hammam-el-Lif est le séjour de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Les alentours sont gais et pittoresques, la montagne du Bou-Kornine dont l'ascension se fait souvent et qui domine le village, donne à cette contrée un cachet tout particulier.

Avec ses bains de mer, ses eaux chaudes, son air pur et salubre, sa fraîcheur embaumée, Hammam-el-Lif peut être considéré comme un remède que nous envoie la nature!

C'est un des coins les plus poétiques de la Tunisie. A la campagne la verdure ne manque jamais et dans les prés les fleurs odoriférantes colorent de leurs mille teintes ce paysage enchanteur.

Allons! notre *Nice tunisienne* promet de nous délecter; j'ai la conviction intime qu'elle sera un efficace et puissant remède contre la noire mélancolie!

Doux espoir! espérance combien rassurante et fortifiante!

Hammam-el-Lif réveille brusquement notre population d'une torpeur où l'avait condamnée et détenue une tristesse indéfinissable mais justifiée.

Au révoir! aimables lectrices et chers lecteurs; j'y cours respirer quelques bouffées vivifiantes et vais flâner sur la plage; car j'adore la senteur des algues!

## Échos Tunisiens

### Pour France

Le général et madame la générale Leclerc se sont embarqués mercredi pour France, où ils vont passer six semaines de vacances.

Le général rentrera en septembre pour assister aux grandes manœuvres.

### Le commandant Rebillat

Le commandant Rebillat a cessé ses fonctions de chef d'Etat-major général depuis quelques jours pour reprendre du service actif au 4<sup>me</sup> Zouaves où il a demandé à rentrer.

### Nos chemins de fer

Les travaux de construction de la ligne de Nebeul sont poussés activement par la Cie du Bône-Guelma.

Il se pourrait que cette ligne fut inaugurée le 14 juillet prochain.

Bravo.

### La Chorale

La Chorale s'appête, dit-on, à se rendre à Lyon pour concourir.

Il nous a été donné de l'entendre il y a quelques jours. Nous avons le regret de lui dire que nous en avons encore le tympan malade.

Si réellement son intention est d'aller à Lyon, nous l'engageons à répéter aussi souvent qu'elle le pourra, afin de s'éviter des coups de sifflet.

### Compagnie de navigation mixte

Le vapeur *Kabyle*, capitaine Azibert, partira directement pour Marseille le samedi 21 juillet 1894, à 6 heures du soir.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'agence de Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

### La colonie maltaise

Le service funèbre organisé mardi matin, en l'église cathédrale, pour le repos de l'âme du président Carnot, par la colonie maltaise, avait attiré une nombreuse assistance.

L'église, toute tendue de rouge et de noir avec son catafalque drapé et ses torchères, présentait un aspect grandiose.

Remarqué dans la nef, M. le Résident général et tout le personnel de la Résidence, plusieurs officiers et de nombreux fonctionnaires.

La musique « La Valette » a exécuté plusieurs morceaux.

### Au casino d'Hammam-el-Lif

Bonne et agréable soirée, mardi, au Casino d'Hammam-el-Lif, comme l'administration devrait nous en faire souvent passer.

Nous gageons fort que si les spectacles ressemblaient tous à celui de ce soir-là, c'est en foule que le public se porterait dans notre charmante station balnéaire.

M. Donchet a tort d'engager des artistes qui ont déjà passé dans des établissements de Tunis, malgré le talent qu'elles peuvent avoir. Comment veut-il, en effet, que le public dépense une somme de quelques francs pour aller entendre à Hammam-el-Lif des chanteuses qu'il a eu le loisir d'écouter et d'applaudir pendant trente et soixante jours pour presque rien; c'est du réchauffé qu'on lui sert, aussi ne juge-t-il pas à propos de se déplacer.

Que M. Donchet fasse son profit du conseil que nous lui donnons, il s'en trouvera bien et sa caisse aussi.

### DIRECTION DES FORÊTS

Le public est informé que le Service forestier fait procéder actuellement à des récoltes de liège de reproduction dont le produit s'élèvera à 7,000 quintaux environ.

Des lièges seront déposés à Aïn-Draham, Babouch, Tabarka, Aïn-Sbaa, Dar-Bessel, Aïn-El-Beya et Ghardimaou. Ils seront mis en vente fin août ou au commencement de septembre.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à la Direction des Forêts.

### AVIS

Le cabinet de consultations de M. le docteur Kaddour ben Larbey est transféré depuis le premier juillet 28, avenue de Bab-Djedid.

Consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures.

### Changements de domicile

Le domicile de M. Sébault, huissier est transféré rue des Maltais n° 10.

L'étude de M. Arnol, huissier, anciennement rue des Maltais 40, est transférée rue d'Italie n° 7.

### AVIS

M. BERTIER, chargé de la gestion des immeubles dont les loyers sont saisis par la Municipalité de Tunis, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il met en location pour Ras-el-Am un choix considérable d'appartements, magasins, boutiques, écuries et remises situées dans différents quartiers de la ville.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. BERTIER, Recette municipale, ou 12, rue de Paris.

### Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par M. P. PAPAYANNI

Rue de l'Eglise, 4.

### GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

Pelleterie et Plumes

M. BLANC, naturaliste

16, rue Al-Djazira, Tunis

### PRÉPARATION DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Demander le *HIGH-LIFE*, breveté s. g. d. g., en baleines françaises incassables, c'est le corset de l'avenir. Son nouveau genre de fabrication présentant de sérieux avantages le fait adopter par toutes les dames.

Seule maison de vente : Vincenzo Catania, rue Carthagène 12-14, à Tunis.

PERE DE FAMILLE, 30 ans, comptable, connaissant le français, l'arabe et l'italien demande un emploi soit comme comptable ou gérant dans une ferme, Très bonnes références.

S'adresser au journal.

### TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, TUNIS

### NETTOYAGES ET APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialités de Nettoyages à sec

L. Davin fils

A VENDRE  
OCCASION EXCEPTIONNELLE

### UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer.  
Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2' et moitié de 3' feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.  
Maisons de maître et de fermier.  
Bâtiments d'exploitation.  
2 norias.  
Adjointe à la propriété une construction louée à usage de café maure.  
Prix modéré.  
Facilités de paiements.  
S'adresser à l'Administration du journal.

### CAVES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

### Commission-Exportation

Tunis. — rue de la Sebka, 5, — Tunis

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

### MAGASIN GÉNÉRAL

Avenue de France 22, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES & C<sup>ie</sup>

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année, donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons, ayant tous une coupe irréprochable et des dispositions nouvelles; leurs prix très modiques les mettent à la portée de tout le monde.

Nous avons apporté le même assortiment dans nos vestons de flanelle, tussor, coutil, alpaga; nous mettons en vente ces articles dès aujourd'hui.

Notre préoccupation constante étant de faire de chacun de nos rayons une spécialité, nous ne craignons pas de signaler à l'attention des acheteurs notre rayon de bonneterie et chaussures, qui renferme un assortiment splendide de chemises satinette, tussor, batiste, foulard, etc., nos chaussures bords de mer, avec et sans semelle caoutchouc, en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Etoffes de toutes sortes pour robes : satinette, zéphyr, mousseline, de laine, pongé, foulard, schanting.  
Chapeaux pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-nuque.  
Par suite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christofle ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul dépositaire pour la Tunisie

de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

### HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Bœuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. les 6 flacons 10 francs  
Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPOT : PHARMACIE NÉE

### Maison Veuve G. BARBERA

Marchand-tailleur, civil et militaire  
Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

### HAMMAM-EL-LIF

### A LOUER

PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLES

S'adresser à Madame BIANCHI, à Hammam-el-Lif.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Messieurs les Propriétaires qui ont des vins à vendre peuvent faire leurs offres à M. Dury, bureau de la *Petite Tunisie*, Tunis.

### Nouveau Service de Bateaux-Mouches

SOUS LA DIRECTION DE

MM. G. Guerlira et J. Ben Attard

20, rue Es-Sadikia — TUNIS

Bateaux ALBA et DIANA

### HORAIRE

Départs de Tunis : Matin, 5 h. 30, 6 h. 45, 8 h. 30, 10 h.,

Soir : 4 h. 45, 3 h., 4 h. 15, 5 h. 30, 7 h.

Départ de La Goulette : Matin, 5 h. 30, 6 h. 45, 8 h. 30, 10 h. 1 h. 45, 3 h., 4 h. 15, 5 h. 30, 7 h.

Jours fériés. — Départ de La Goulette : 10 h. s.

Domaine POTIN

### CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C<sup>ie</sup>, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

### CORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

GUERISON assurée des catarrhes vésicaux, écoulements anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine.

(deux sexes) SAVONULES MEXICAINS par les  
Dépôt principal : PHARMACIE GAGLIARDO.  
A Tunis, le flacon 3 fr.; par poste 3 fr. 30

### Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

M. Th. PROUST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

### DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue; il leur sert un intérêt fixé à 20/0.

### DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixes; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

De 1 an à 2 ans 3 0/0  
De 3 ans à 4 ans 3 1/2 0/0  
De 5 ans et au delà 4 0/0

### Gérance d'Immeubles

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. BERTIER, 12, rue de Paris.

Excellentes références.

### MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires (69, rue de la Kasba,

(12, rue Kachachine.

P. PERRIN

### BOUCHERIE LYONNAISE

28, rue d'Italie, Tunis

La plus ancienne boucherie française

ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

### BŒUFS & VEAUX DE FRANCE

### A LOUER

Maison de plusieurs pièces aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

### FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

### HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *coaltar saponiné Le Bœuf* pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

**Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif**

**HORAIRE D'ÉTÉ**

ALLER	TUNIS.....	Départ.	5 10	7 10	11 15	4 15	6 00	7 45
	HAM.-EL-LIF....	Arrivée.	5 40	7 40	11 45	4 45	6 30	8 15
RETOUR	HAM.-EL-LIF....	Départ.	5 50	7 50	1 15	5 00	6 45	10 45
	TUNIS.....	Arrivée.	6 20	8 20	1 45	5 30	7 15	11 15

**Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2 15 et 10 00**  
**départ de Ham.-el-Lif : 3 45 et 9 15**

**ÉPICERIE ET COMESTIBLES**

**CROS ET DÉTAIL**

**DOURA FRÈRES**

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 -- TUNIS  
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pomme de terre, pétrole.

**LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES**

Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.  
La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

**Chauves ! Bénissez-moi !**  
GRACE A MA MERVEILLEUSE

**Lotion Pilogène de Mesmer**  
*Il ne tient qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux*

**100,000 fr.**      **100,000 fr.**

seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement. — Arrêt instantané de la chute des cheveux.

Repousse certaine, rapide et opulente même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la Chlorose, la Syphilis, l'Accouchement et en général le malade aiguës.  
Succès aussi complet après l'Eczéma, l'Impétigo, l'Acné sébacée, le Psoriasis, le Pityriasis, la Plique, la Pélade, etc.

Entretien et beauté de la chevelure. — Prix du flacon : 4 fr.  
Envoi contre mandat-poste adressé à **A. LAUGIER** chimiste  
Membre diplômé et Médaille de première classe de l'Institut Européen Successeur de Mesmer.  
**PARIS -- 6, rue Labie -- PARIS**

**GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE**

**Aimé EYRIÈS**

TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

**Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers**  
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

**CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE**

Société anonyme  
CAPITAL : 10,000,000  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Emissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

**FABRICATION FRANÇAISE**

de serrures et combinaisons

**POUR COFFRES-FORTS**

simples ou incombustibles

**FORESTIER Frères (Valnes)**

Seul dépositaire pour la Tunisie

A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France  
(Passage de Tunis).

**MESSAGERIES FRANÇAISES**

DEMANGE et Cie

Service quotidien régulier

**ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA**

Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

**BUREAUX :** à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis

**MARBRES BRUTS ET OUVRÉS**

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**

Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie

N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

**MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION**

**A. PETOLAT, à Dijon**

Fonderies et Ateliers de Construction

**VENTE ET LOCATION**

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

**AU CADRAN UNIVERSEL**  
**CHARLES KLOTH**

TUNIS -- 17, Avenue de France, 17 -- TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

**FER QUINA BISLERI**

**LIQUEUR**

VOLETE LA SALUTE ??

VOLETE DIGERIR BENE ??



**STOMACHIQUE RECONSTITUANTE**  
de Felice BISLERI  
MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

**L'EAU**

de la R. Sergente Angélica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales ceirtéblés médicales la reine des eaux de table.

Dépositaire pour la Tunisie **A. FERRETTI**,  
19, rue Chaker -- TUNIS



CONCESSIONARIO  
MILANO

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 millions entièrement versés  
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0.  
— Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

**BANQUE DE TUNISIE**

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 8 MILLIONS de francs  
Siège social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -- Avances sur prêts, sur la marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de titres. -- Paiement et escompte de coupons-Reports. -- Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS -- ÉMISSIONS

**PHOTOGRAPHIE GARRIGUES**

MAISON PRINCIPALE

9, Avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23a, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS

**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

**LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES** est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE  
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?  
Avez-vous des Pellicules?  
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI!

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. -- Vente toujours croissante. -- Exiger sur les flacons le mot ROYAL WINDSOR. -- Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS  
Env. fr sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

POUR  
**AMÉLIORER**

POTAGES, SAUCES, RAGOUTS  
LÉGUMES, et toutes sortes de METS  
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT  
UNE BOULONNISE DÉLICIEUSE ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ  
DU  
VÉRITABLE  
EXTRAIT DE VIANDE  
**LIEBIG**

EXIGER LA SIGNATURE: **LIEBIG**  
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

**MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAIENCE**

Fourmaintraux-Tourquin  
à DESVRES (Pas-de-Calais)

**CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS**

Travaux en Ciments

Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul GAILLARD architecte, représentant

Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout

**"L'APÉRITIF BELLOT"**

ABSINTHE ET AMER CONILH

**BELLOT**, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de **VICHY**  
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

**COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**

Départ de Tunis

<b>Lundi</b>	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse. A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
<b>Mercredi</b>	A 3 heures et demie sur soir : pour Marseille direct.
<b>Jeudi</b>	A 3 heures et demi du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
<b>Vendredi</b>	A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
<b>Samedi</b>	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka-La Calle, Bône, Philippeville, Callo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.